



Ecole Elémentaire
Rue de l'Aire
83580 GASSIN

tél : 04 94 56 10 61
fax : 04 94 56 61 19

Procès verbal du Conseil d'école du 18 novembre 2019

Durée : La séance débute à 17 h 20

Présents :

Représentantes de la Commune :

Madame VILLETTE Adjointe chargée des affaires scolaires

Délégué Départemental de l'Education Nationale :

Monsieur SCHWARTZ

Représentantes des parents d'élèves :

Mesdames : LARIBI, JUDALET, SERIEYE, JOUVENT CIMBERT

Monsieur : TARDA

Enseignants :

Mesdames LAMBERTS, BORDET, DELANDE, BRICCIOTTI, KIEFFER

Messieurs PATEJ, BASTIE

Absents excusés:

Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale.

Madame le Maire.

Monsieur BORDET

Madame PERTUISOT

Ordre du jour :

1. Représentants des parents d'élèves 2019-2020
2. Rentrée 2019-2020 : effectifs, répartition.
3. Règlement intérieur
4. Travaux
5. Sécurité : exercice incendie et PPMS
6. Classes transplantées janvier 2020
7. Projets et sorties
8. Questions diverses.

1. Représentants des parents d'élèves 2019-2020

Présentation du nouveau comité des représentants des parents d'élèves élus le 11 octobre 2019, avec 121 votants (presque 60% de participation), 18 bulletins nuls ou blancs et donc 103 suffrages pour ces 6 parents qui seront répartis avec 6 titulaires (nous n'avons pas la chance d'avoir un parent par classe cette année, ni même un suppléant) :

Parents élus:

- Madame SERIEYE Morgane (CE1)
- Madame JUDALET Chantal (CM2)
- Madame JOUVENT CIMBERT Diane (CP)
- Monsieur BORDET David (CE2)
- Monsieur TARDA Hicham (CM1)
- Madame LARIBI Imène (CM1)

Je remercie les parents qui se sont portés volontaires pour ces élections (tout particulièrement ceux qui ne souhaitaient pas être titulaires et celui qui nous a permis d'avoir 6 parents) et les parents qui m'ont aidé pour le dépouillement.

Il est quand même dommageable de noter le peu d'engouement des parents pour les élections, nous avons failli procéder à un tirage au sort du 6^{ème} parent. J'espère qu'à l'avenir un plus grand nombre de parents se porteront volontaires comme dans le passé.

Je vous fais part d'une demande de maman d'élève, qui voudrait savoir si vous pouvez renouveler l'action de l'an passé en laissant les adresses mails des représentants afin de pouvoir communiquer avec eux. (Possibilité de l'afficher avec la liste à l'entrée de l'école et si vous me le permettez je peux demander à les mettre en ligne sur le site de la mairie).

2. Rentrée scolaire 2019-2020 : effectifs, répartitions.

Le Directeur présente les nouveaux visages de l'équipe enseignante : pour le CE1 Mme KIEFFER et PERTUISOT, , Mme BRICCIOTTI sur le poste de TS (lundi et jeudi à l'école). Pour le reste des classes, l'équipe reste la même.

- Les élèves de l'école se répartissent ainsi par niveau. En comptabilisant les élèves qui ont été radiés mais qui reviendront au cours de l'année scolaire.

Moyenne de **20.5 élèves/classe**

niveaux	nb d'élèves
CP	19
CE1	19
CE2	31
CM1	23
CM2	31
TOTAL	123

- L'organisation pédagogique des classes pour l'année scolaire 2019-2020 est la suivante :

niveaux	nb d'élèves
CP	19
CE1	19
CE2	23
CM1	23
CE2-CM2	8 + 8 (16)
CM2	23
TOTAL	123

En ce qui concerne les APC, qui se déroulent, cette année, les lundis soirs de 16h30 à 17h30 dans les classes, les enseignants ont fait passer une autorisation générale pour l'année et préviennent les familles des enfants concernés par ce dispositif la semaine avant les vacances pour une période (de vacances à vacances). Le Directeur tient à rappeler qu'il n'y aura ni bus ni périscolaire pour les élèves qui restent aux APC, les parents doivent venir les chercher à 17h30.

3. Règlement intérieur

Nous allons maintenant passer à la lecture du règlement intérieur de l'école.

Procédons au vote : Qui est pour ? 14 Qui s'abstient ? 0 Qui est contre ? 0

Nous rajoutons, la présentation de la charte de la Laïcité à l'école, qui vous a été distribuée en début d'année dans le cahier de liaison.

4.Travaux

Le Directeur, l'équipe enseignante et les élèves de l'école remercient la Municipalité et l'ensemble des services techniques pour les travaux effectués pendant les vacances d'été afin de nous permettre de travailler et d'apprendre dans les meilleures conditions mais également pour les différentes interventions réalisées pendant la période de classe afin de répondre le plus rapidement possible à nos demandes et besoins.

5. Sécurité : exercice incendie, PPMS et sécurité dans l'école

Le Directeur rappelle que dans le cadre du DUER, le registre « danger grave et imminent » est à la disposition des personnes autorisées à pénétrer dans l'école, quelles que soient leurs fonctions.

Le 1er exercice d'évacuation incendie a été effectué le lundi 16 septembre 2019. (Évacuation de toutes les personnes présentes en moins de 3 minutes).

Deux exercices du PPMS ont été effectués depuis la rentrée : le lundi 26 septembre 2019 contre le feu de forêt et ce jour le lundi 18 novembre 2019 contre le risque toxique.

Tout s'est bien déroulé et les réponses enseignants/élèves aux consignes données sont réactives. Le plan de confinement est revu chaque année car nous devons être capables de réagir à trois problèmes majeurs : le risque toxique, le feu de forêt et le risque intrusion/attentat.

Nous allons donc essayer d'effectuer un exercice grandeur nature avant les vacances de décembre sur le plan intrusion/attentat en utilisant le nouveau système installé à l'école(en lien avec le chef de la police Municipale de Gassin et responsable du dossier en mairie) et le Directeur sollicitera la présence de la Gendarmerie. Nous effectuerons un exercice par risque au cours de l'année.

Le Directeur tient à prendre quelques minutes pour parler de la sécurité au sein de l'école et plus particulièrement des conflits entre élèves. Nous avons constaté que des querelles entre élèves de cm2 sont récurrentes.

6. Classes transplantées janvier 2020 :

Comme annoncé lors du dernier conseil d'école et en lien avec le projet d'école en cours, les enseignants de l'école élémentaire souhaitent permettre à chaque élève de l'école d'avoir la chance de vivre l'expérience d'une classe transplantée pendant sa scolarité.

Cette année, un dossier a été déposé et validé par l'Inspecteur de la Circonscription pour que les classes de Mme Bordet et de M. Bastie finalisent un projet classe montagnarde la semaine du 27 au 31 janvier 2020. Les parents ont été réunis pour les deux classes courant du mois de septembre afin de lancer les démarches.

Les enseignants et les élèves tiennent à remercier la Municipalité et l'ensemble du conseil Municipal qui ont donné leur accord pour financer la moitié du projet classes transplantées (comme l'an passé). Cette participation Municipale permet de réduire considérablement le coût par famille.

7. Projets et sorties :

Le directeur remercie la Municipalité pour sa contribution à la réalisation des projets à venir, notamment sur le plan pécuniaire.

A. Les projets pédagogiques de classe :

I. Projets à venir et en cours :

- **Cinéma de Noël :**

L'équipe enseignante souhaite renouveler l'expérience de l'an passé de la projection dans la salle Espéridou. Le directeur s'est déjà rapproché de la mairie en ce sens.

- **Activité voile :**

La classe de CM2 de Mme BORDET souhaite renouveler sa session voile, pour le mois de juin dans la mesure du possible, si les conditions matérielles mises en place à l'école de voile le permettent. Les élèves retourneront à l'école de Voile de la Moune à Gassin.

- **Activité aquatique :**

La classe de CM1 de Mme LAMBERTS poursuit actuellement son cycle natation et ce jusqu'au 14 janvier 2020.

C'est ensuite la classe de CE1 de Mmes KIEFFER et PERTUISOT qui enchaînera de Février à Juin.

Je remercie la municipalité pour le financement des bus et de l'activité.

- **Activité escalade et grimpe :**

La classe de Ce2/CM2 de Mme DELANDE effectuera son cycle escalade/grimpe à Cavalaire de mars à juin 2020 pour 12 séances.

Je remercie la municipalité pour le financement des bus. La coopérative scolaire a financé un achat de matériel pour pouvoir pratiquer cette activité.

- **Interventions des gendarmes:**

Comme l'an passé, l'équipe enseignante souhaite renouveler le travail effectué avec les services de la gendarmerie pour des actions de sensibilisation auprès des élèves de l'école.

-En lien avec la BPDJ de Bandol (Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile), les élèves

de cm2 suivront une formation sur le bon usager et les dangers liés à l'utilisation d'internet qui démarrera le vendredi 6 décembre et se conclura le vendredi 10 janvier.

-Les élèves de ce2, passeront le permis piéton pendant les mois de mars/avril avec l'intervention des gendarmes de la brigade de Saint-Tropez.

-Nous essaierons de remettre en place cette année le permis vélo pour les élèves de cm2 ou de cm1 avec l'intervention des gendarmes de la brigade de Saint-Tropez.

- **Les projets artistiques :**

- Les classes de CE1 et CE2 ont fait une demande d'intervention en musique auprès de l'Inspection qui a été acceptée et réalisent actuellement un projet autour d'un album « La colère de Banshee » avec Mme CARRION, qui se terminera par un spectacle de fin d'année.

- Les élèves des classes de CP et CM1 ont fait une demande d'intervention en musique auprès de l'Inspection qui a été acceptée et réalisent actuellement un projet autour de l'album « le voyage d'Oregon » avec Mme CARRION, qui se terminera par un spectacle de fin d'année.

Cette année les deux spectacles sont nouveaux et entièrement réalisés par les élèves et l'intervenante musicienne (écriture des paroles par les élèves et mise en musique par Mme CARRION)

-Deux demandes par classe (hors CM1 et CM2) ont été faites auprès de l'Inspection en lien avec le Carré Gaumont de Sainte-Maxime pour que les élèves assistent à des représentations (théâtre et spectacles). Nous avons fait une demande lors du dernier conseil d'école de l'an passé pour savoir si la Mairie pouvait financer une des deux sorties par classe (5€ par élève pour 4 classes).

-La classe de CE2/Cm2 se rendra au Carré Gaumont jeudi 5 décembre pour assister au spectacle « Bon débarras ».

- **Devoir de mémoire :**

-M.Gentil et Mme Boyenval (adjointe à la sécurité) sont intervenus le vendredi 4 octobre auprès des élèves de cm2 pour les sensibiliser au devoir de mémoire en projetant un film « les enfants pendant la guerre ». A la suite de la projection, les élèves ont pu poser des questions très pertinentes et échanger avec les intervenants sur ce sujet.

-Les élèves de cm2 accompagnés de Mmes Bordet et Delande se sont rendus jeudi 14 novembre 2019 à une exposition sur les deux guerres mondiales à Cogolin pendant laquelle ils ont reçu des explications de M.Gentil.

-La participation à la cérémonie du 11 novembre a été un peu plus faible cette année (peut être à cause du temps), en revanche les élèves de cm2 ont réalisés une exposition de dessins qui a été présentée à la suite de la cérémonie.

-Nous espérons que la cérémonie du 8 mai aura plus de succès, car un projet a été mis en place avec les élèves du collège de Gassin. Il faut souligner que les invitations sont maintenant réalisées à partir de productions des élèves de l'école élémentaire.

- **Patrimoine :**

-La classe de ce2/cm2 a fait une demande auprès du Conservatoire de la Garde Freinet pour effectuer un atelier sur les couleurs au mois de mars (l'activité sera financée par la COOP).

- **BCD :**

-Les élèves de la classe de Ce1 sont en train de remettre en ordre la BCD avec l'aide de leurs maitresses et du logiciel Hibouhèque.

7. Questions diverses :

Avant que la parole soit laissée aux différents membres du conseil, je tenais personnellement à parler de la fête de fin d'année qui se déroulera (le mardi 30 juin 2020) si un comité de parents (élus ou non) se manifeste afin de prendre la responsabilité de l'organisation de cet évènement (je reste à leur disposition pour fournir les différents documents de demandes mais ne signerai rien de ma main). J'apporterai également mon aide pour effectuer la tombola. Si personne ne souhaite prendre cette responsabilité, la kermesse se déroulera sur le temps scolaire sans la présence des parents.

Le Carnaval de l'école se déroulera le vendredi 10 avril 2020 et les costumes devront commencer par la lettre A (tirage effectué lors du CE de la maternelle).

Des questions m'ont été transmises :

Questions sur le centre de loisir du mercredi:

-Des parents demandent s'il est possible et envisageable d'effectuer une ouverture à la demi-journée car des enfants ont des activités l'après-midi mais les parents n'ont pas de mode de garde le matin ? C'est impossible car les déclarations pour le centre se font à la journée auprès des autorités.

-Question sur la dangerosité du jeu « Ztringz » pendant la récréation : effectivement nous sommes intervenus à plusieurs reprises pour confisquer ces jeux, il est donc envisageable de les interdire pendant la récréation pour éviter un accident.

La parole est laissée aux différents membres du conseil :

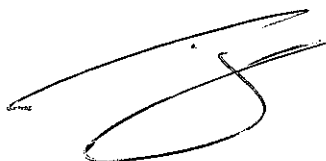
Mme VILLETTE annonce aux parents la mise en place de la « ludimalle » sur le temps de midi à partir d'objets de récupération amenés par les parents (une liste précise sera communiquée aux parents), les parents élus rappellent leur inquiétude à ce sujet quand à l'utilisation de ces objets par les élèves.

Le directeur remercie la Municipalité et ses employés pour leur efficacité et leur disponibilité en ce qui concerne l'école.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à : 19h00.

Le secrétaire :

M. PATES



Le président : M. BASTIE

Ecole Elémentaire

8, rue de l'Aire

83500 BASSIN

Tél. : 04 94 56 10 61

Fax : 04 94 56 61 19

